

Ville de Saint-Martin-d'Hères

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Compte-rendu de la réunion publique « Secteur Est »**Le 3 juin 2009**

Les échanges avec les participants ont porté sur :

► La qualité de la vie urbaineLe réinvestissement du **quartier de la Galochère** par la Ville, quartier jugé peu dynamique pour un certain nombre d'habitants, particulièrement sur le plan commercial.

- question du déplacement de la déchetterie, aujourd'hui inadaptée,
- aménagement et sécurisation de l'avenue de la Galochère,
- amélioration de la liaison TC entre le quartier de la Galochère et la gare de Gières,
- aménagement du square Monval.

Sur le **quartier du Village**, l'union de quartier *Liberté Village* a fait remonter un certain nombre de remarques relatives à la qualité de vie du secteur :

- vrai dynamisme autour de la place de la Liberté : vie de quartier, projets et initiatives développés par les habitants ;
- la notion de liaisons inter-quartiers fait débat : il en ressort qu'une implication forte des habitants permet de favoriser ces échanges ;
- interrogations sur la notion de densification urbaine, particulièrement sur la réserve foncière des Alloves.

Sur la **colline du Murier** :

- l'amélioration de l'articulation du secteur du Murier avec le reste de la ville, notamment en rendant plus sûres les circulations piétonnes, cycles et bus ;
- recherche d'un positionnement original de la colline du Murier, pouvant être porteuse d'un projet de quartier durable bien articulé au reste de la ville et de l'agglomération ;
- en tant qu'atout à mettre en valeur, affirmation de la colline du Murier en espace naturel d'intérêt d'agglomération, nécessité de la valoriser dans son aménagement, sa fréquentation ;
- création d'un lieu de rencontre et de convivialité sur le secteur.

► La qualité de l'urbanisme et des constructions

- nécessité de créer des quartiers «éco-responsables», dans une recherche de densification urbaine, particulièrement sur les terrains Daudet et Alloves au sud de la commune, et d'accessibilité financière ;
- aménagement des terrains Guichard et devenir du projet de halte ferroviaire (inscrire au Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération, sa mise en capacité sera conservée dans le PLU pour le long terme)

Annonce des prochaines étapes de concertation : 1 réunion de secteur le 17 juin 2009.

Clôture de la réunion.